

**Arrêté du 4 mai 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Nîmes
NOR : JUSB1113336A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Madame ROSAZ Marie-José, greffière du deuxième grade, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel de NIMES.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de NIMES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 4 mai 2011

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK